

La contribution du CSE à la prévention des risques professionnels : zoom sur le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)



LES OBJECTIFS

- Clarifier les missions du CSE en matière d'évaluation et de prévention des risques professionnels
- Savoir analyser le DUERP de son entreprise (et le programme annuel de prévention des risques professionnels)
- Proposer des axes d'amélioration : méthodes, outils, résultats
- Construire l'avis du CSE sur le DUERP



LES MODALITES

- Prérequis : aucun
- Public : les représentants du personnel en CSE
- Durée : 2 jours (14h)
- Intervenant : expert en santé sécurité au travail
- Formation : intra ou inter
- Tarif : nous consulter
- Accès PMR



UNE QUESTION ?

Contactez notre assistante administrative et commerciale

Magali Boullon

Au 07 62 69 34 17

m.boullon@actice.eu

Plusieurs documents seront utilement transmis en amont de la formation : le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels de l'entreprise (DUERP, dernière mise à jour), le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRI Pact), le règlement intérieur du CSE, l'accord relatif à la mise en place du CSE

Introduction : accueil des participants, rappel des objectifs généraux, fixation du cadre de coopération

Préambule

- Evaluation des compétences sur la thématique traitée
- Fixation des objectifs communs
 - ⇒ Atelier permettant la construction du « chemin pédagogique » suivi durant les 2 jours de formation

Partager les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Quelques définitions et outils utiles en santé sécurité au travail
- Evaluer et prévenir les risques : une démarche structurée
- Les 9 principes généraux de prévention
- Les interlocuteurs clés pour les représentants du personnel en CSE
- Les principaux supports : BDESE, DUERP, PAPRI Pact

Contribuer à la prévention des risques professionnels

- Analyse de quelques « prescrits » : Code du travail, accord relatif à la mise en place du CSE ? règlement intérieur du CSE ?

- Les moyens à la disposition du CSE : inspections, enquêtes, consultations, propositions
- Partage de ressources utiles
 - ⇒ Cas pratique

Analyser le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels de l'entreprise (méthodes, résultats) et le programme annuel de prévention

- Les unités de travail retenues
- L'identification des dangers et des risques
- L'évaluation des risques professionnels
- Les actions de maîtrise des risques
- Les actions proposées dans le cadre du PAPRI Pact
 - ⇒ Cas pratique

Construire les avis du CSE

- Identifier les points forts et les axes de progrès
- Proposer des actions d'amélioration
- Echanger sur les stratégies à déployer
 - ⇒ Construction d'un ou plusieurs avis argumentés, élaboration d'un plan d'actions pour le CSE

Conclusion - Evaluation

Méthodes/outils pédagogiques : évaluation à chaud